

Berne, le 3 février 2023

COMMENTAIRE SUR LES RÉSERVES SUISSE GARANTIE DE FRUITS À PÉPINS DE TABLE AU 31 JANVIER 2023

Pommes de table

Les réserves de pommes de table s'élèvent à 41'285 t à fin janvier. Elles sont inférieures de 5'497 t par rapport à celles de l'année dernière (46'782 t) et de 3'868 t par rapport à celles de 2021 (45'153 t). La diminution de stock du mois de janvier n'est pas très satisfaisante avec 7'162 t. Elle est inférieure de 248 t par rapport à la moyenne des quatre dernières années.

La variété Gala avec 12'209 t (29.6%) constitue la part principale du stock. Suivent ensuite les variétés Golden Delicious avec 7'695 t (18.6%), Braeburn avec 6'095 t (14.8%) et Jonagold avec 1'681 t (4.1%). L'ensemble des quatre variétés principales constitue le 67.1% des réserves. Les 32.9% restants sont répartis entre les variétés Premium avec 9'062 t (21.9%), Milwa avec 2'005 t, Boskoop avec 873 t, autres variétés avec 791 t, Idared avec 265 t, Granny Smith avec 228 t, Topaz avec 135 t, Pinova avec 115 t et La Flamboyante avec 94 t. Les autres variétés comme la Reinette du Canada avec 17 t, Pomme-Cloche avec 12 t, RubINETTE avec 7 t et Maigold avec seulement 1 t seront rapidement épuisées.

Poires de table

Le stock de poires de table avec 3'711 t à fin janvier 2023 est supérieur de 325 t par rapport à l'année dernière (3'386 t) et inférieur de 1'987 t par rapport à 2021 (5'698 t). La part principale des réserves revient à la variété Beurré Bosc avec 2'769 t, suivie par les autres variétés avec 371 t, Conférence avec 316 t et Louise-Bonne avec 255 t.

La diminution de stock de 2'439 t a été la diminution la plus importante des dernières années. Elle est supérieure de 680 t par rapport à l'année précédente (1'759 t) et de 627 t par rapport à 2021 (1'812 t). La diminution de stock par variété : Beurré Bosc 1'112 t, Conférence 604 t, autres variétés 427 t et Louise-Bonne 295 t.

Le stock indique clairement que l'approvisionnement sera insuffisant pour les variétés Conférence, Louise-Bonne et autres variétés. Le centre produits Fruits à pépins examinera de près cette situation et prendra une décision concernant la réglementation des importations de poires jusqu'à la fin de la phase administrée.

Avec nos meilleures salutations

SWISSCOFEL

Roger Maeder

Fruit Union Suisse

Hubert Zufferey